

## ETAT des deniers dépensés par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, etc.—Fin.

A qui payé.	Endroits où dépensés.	Montant.
1879.		\$ cts.
A. McDonald.....	Jetée publique chez M. McDonald.....	100 00
J. E. Payzant.....	Quai, Port-Melton.....	154 71
Wm. Fralick.....	Quai de la Pointe Hunt.....	299 71
Wentzell et Leslie.....	Brise-lames de la Tête de l'Aigle.....	360 00
Wm. Darrow.....	Débarcadère à Blicberry.....	133 34
Thos. Burnaby.....	Réparations aux digues, Grandes Chutes.....	500 00
Jno. McDonald.....	Quai fédéral, Port-Joli.....	100 00
R. McLeod.....	Quai à South Gut.....	219 52
Stephen McNeil.....	do Grand-Narrows.....	466 70
	Total.....	153,677 45

M. S. FIELDING, *secrétaire provincial.*

BUREAU DU SECRÉTAIRE PROVINCIAL, HALIFAX, N.-E., 29 décembre 1884.

OTTAWA, 8 janvier 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche (n° 2) du 5 du courant, transmettant, à la demande de votre gouvernement, et pour être soumise à Son Excellence le gouverneur général en conseil, une copie certifiée d'une minute approuvée de l'honorable Conseil exécutif de la Nouvelle-Ecosse, en date du 30 du mois dernier, ayant rapport à une réclamation que fait votre gouvernement pour le remboursement de deniers dépensés depuis le 1er juillet 1867 par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse sur la construction et la réparation des jetées, brise-lames, quais publics, etc., ainsi qu'une copie de l'état détaillé qui y est mentionné, et de vous dire que l'affaire recevra la considération qui lui est due.

J'ai l'honneur d'être, etc..

HENRY J. MORGAN,

*Sous-secrétaire d'Etat intérimaire.*

A Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, Halifax, N.-E.

RAPPORT d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvée par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 9 décembre 1885.

Le comité du Conseil privé a examiné un mémoire des membres du Conseil législatif et de la Chambre d'assemblée de la province de la Nouvelle-Ecosse au sujet de meilleures conditions pour cette province.

Le sous-comité du Conseil auquel l'affaire a été renvoyée observe que le mémoire dit en premier lieu qu'antérieurement à l'union des provinces, la province de la Nouvelle-Ecosse était dans une meilleure condition financière; que d'après les conditions d'union les principales sources de revenu ont été transférées au gouvernement fédéral; qu'une forte opposition a été faite lors de l'union aux conditions financières ayant rapport à la province de la Nouvelle-Ecosse comme étant tout à fait insuffisantes pour faire face aux exigences des divers services laissés sous le contrôle du gouvernement de la législature provinciale; et qu'appel a été fait au ministère impérial demandant l'abrogation de l'union en ce qui avait rapport à cette province. Il procède ensuite à mentionner certaine correspondance entre le bureau colonial et lord Monck et aussi une lettre du très-honorable sir John A. Macdonald à l'honorable Joseph Howe au sujet des meilleures conditions pour la province, et il est dit ensuite que le gouvernement fédéral ou le parlement fédéral n'ont jamais accédé à la demande ou au désir du ministère impérial ou rempli la promesse du très-honorable sir John A. Macdonald, tel que cité.